

“one to an other,” et cela sans explication, de manière à donner à penser qu'on peut aller à confesse au premier venu, c'est à dire que le jeune N. . . . feroit bien d'aller à confesse à la jeune Delle N. . . . et vice versa. Mais cette confession au premier venu vous paraît bientôt absurde et dangereuse ou plutôt impraticable : vous appointez enfin *quelqu'un* à qui il sera bon de se confesser et vous dites plus bas “*it is right to confess to a minister in certain cases.*” Mais permettez-moi de vous demander, s'il est bon d'aller à confesse, pourquoi votre église ne dit-elle pas à son peuple d'y aller ? Si elle le dit, pourquoi personne ne l'écoute-t-elle pas ? S'il est bon, comme vous dites, d'aller à confesse à son ministre dans certains cas, un de ces cas ne serait-il pas l'heure de la mort ? Et s'il est bon d'aller à confesse à l'approche de la mort, voudriez-vous bien me dire quel jour et à quelle heure je mourrai pour faire cette confession avant ; et si vous devez me répondre que je puis mourir à chaque instant, ne dois-je pas en conclure que je fais bien d'aller à confesse chaque fois que ma conscience me reproche quelque-chose ; eh bien, Rev. Mr, c'est justement ce que font ces simples et ignorans catholiques. Ils croient comme vous *qu'il est bon d'aller à confesse en certains cas*, mais la différence est qu'ils font ce qu'ils croient bon, tandis que vous ne le faites pas.

(A continuer.)

Il faut plaindre ceux qui s'égarent et ne pas les maudire : il n'y a qu'une chose que l'on doive haïr, la haine.

— Si le Saint Esprit a promis à l'Eglise universelle de l'assister indéfiniment contre les erreurs, donc contre toutes ; si contre toutes donc toujours jet toutes les fois qu'on trouvera en un certain tems une doctrine établie dans toute l'Eglise Catholique, ce ne sera jamais que par erreur qu'on croira qu'elle est nouvelle.



W. GETTESS

MANUFACTURIER DE CHAPEAUX

ET DE CASQUES DE TOUTE ESPECE

A L'HONNEUR d'informer spécialement MM. du Clergé qu'il leur procurera à très bas prix des

CHAPEAUX TRICORNES

et dans un court délai. M. GETTESS a fabriqué tous les CHAPEAUX TRICORNES DU CLERGÉ DE L'EVÊCHÉ, sa demeure est Rue St. Paul vis-à-vis John Carter, et Co. Droguiste près l'Hôtel-Dieu.

Montréal 19 Avril, 1842.

PUBlié PAR J. C. PRINCE, Ptre. DE L'EVÊCHÉ. } MONTREAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUËT, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.